

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

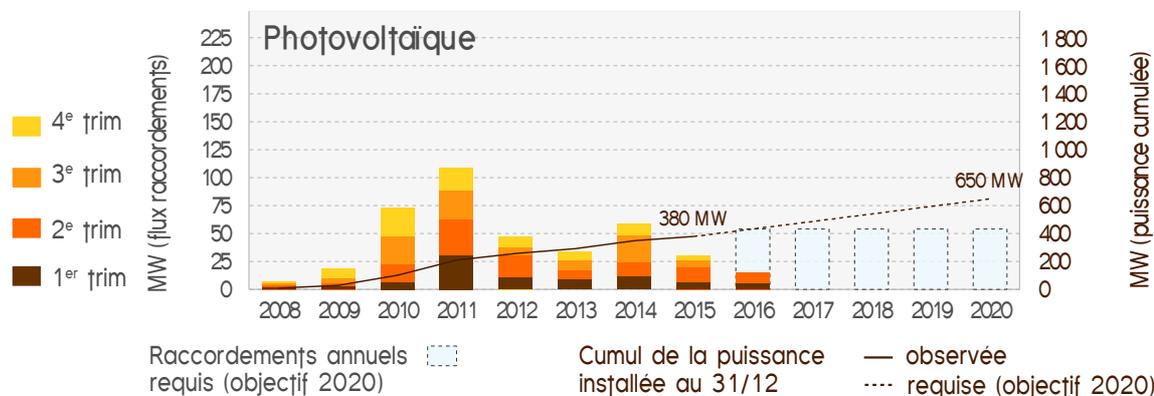
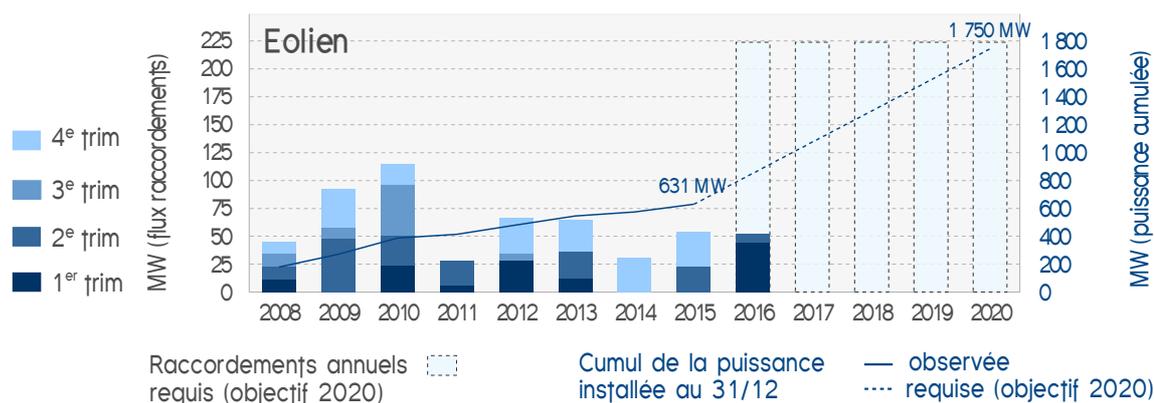
Mission énergie  
et changement  
climatique

septembre  
2016

### Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 30/06/2016

	Éolien terrestre							Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs éoliens						Production d'électricité depuis le 01/01/2016	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 01/01/2016
	En cours d'instruction		Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau HTA			source SoeS		
	source DDT(M)		source DDT(M)		source Enedis et SOeS		source Enedis	source SoeS		Estimations DREAL
nb	MW	nb	MW	nb	MW	GWh <sup>(1)</sup>	nb	MW	GWh	
44	7	79,7	43	434,1	32	310,8	334,8	11 508	94,0	52,1
49	3	25,8	19	216,2	8	80,6	92,0	8 235	90,6	49,5
53	2	13,4	19	199,3	11	89,4	102,6	3 588	30,7	17,0
72	3	46,7	8	75,3	2	18,8	ss	5 224	53,5	29,9
85	6	61,3	26	283	21	184,3	194,1	12 209	126,4	68,4
<b>Région</b>	<b>21</b>	<b>226,7</b>	<b>115</b>	<b>1207,8</b>	<b>74</b>	<b>683,9</b>	<b>723,6 + Sarthe</b>	<b>40 764</b>	<b>395,2</b>	<b>217,0</b>

ss : secret statistique



1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)

1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

### Éolien

#### Éolien en mer : les nouvelles des parcs

**Parc de Saint-Nazaire :** le maître d'ouvrage de ce parc est la société 'Éolien Maritime France' (EMF), constituée d'EDF Énergies Nouvelles (EDF EN) et d'ENBRIDGE (groupe canadien dans le secteur de l'énergie), associée à NASS & WIND et au fabricant de turbines GENERAL ELECTRIC (qui a racheté les activités énergie d'ALSTOM).

L'instruction des dossiers des différentes demandes d'autorisation des maîtres d'ouvrages EMF et RTE (pour le raccordement électrique au continent) a commencé début 2015 et se poursuit en 2016 par la délivrance, au fur et à mesure, des différentes autorisations.

Toutes les informations relatives au projet sont disponibles sur le site du [maître d'ouvrage](#), celles relatives à l'instance de concertation et de suivi sur le [site de la préfecture de la Loire-Atlantique](#) et celles relatives au débat public sur le site de la [Commission particulière du débat public](#). La mise en service progressive de ce parc, d'une puissance de 480 MW, est prévue à l'horizon 2018-2020.

**Parc des îles d'Yeu et de Noirmoutier :** le maître d'ouvrage de ce parc est la société 'Éoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier' (EMYN), constituée d'ENGIE, d'EDP Renewables (énergéticien portugais) et de la Caisse des dépôts et consignations (qui a racheté la part de NEOEN Marine), associée au fabricant de turbines ADWEN.

L'instance de concertation et de suivi poursuit ses travaux, avec notamment des groupes de travail 'environnement', 'socio-économique' et 'usages maritimes' et une prochaine réunion plénière prévue le 6 octobre 2016. Les services de l'État ont analysé le dossier de 'levée des risques' déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 par la société EMYN et le préfet de la région Pays de la Loire a pris acte de la confirmation par le maître d'ouvrage de la faisabilité du projet dans les conditions de prix proposées dans l'offre. En parallèle, les services de l'État accompagnent les maîtres d'ouvrages EMYN et RTE, au sein d'un 'comité des procédures' présidé par la préfecture de la Vendée, en amont du dépôt des dossiers de demandes d'autorisation prévu fin janvier 2017. L'instruction débutera en février 2017 par des consultations administratives et se poursuivra par une enquête publique, prévue en août-septembre 2017.

Toutes les informations relatives au projet sont disponibles sur le [site du maître d'ouvrage](#), celles relatives à l'instance de concertation et de suivi sur le [site de la préfecture de la Vendée](#) et celles relatives au débat public sur le site de la [Commission particulière du débat public](#). La mise en service progressive de ce parc, d'une puissance de 496 MW, est prévue à l'horizon 2021-2023.

#### Éolienne flottante FLOATGEN : 1<sup>ère</sup> éolienne en mer installée au large des côtes françaises

La première éolienne installée au large des côtes françaises et raccordée au réseau s'appellera FLOATGEN. Elle sera installée sur le site d'essais SEMREV, porté par l'École Centrale de Nantes et opéré conjointement avec le CNRS, au large du Croisic, en Loire-Atlantique (cf. lettre trimestrielle éolien-photovoltaïque n°17 pour la présentation de ce site). Elle sera équipée d'un flotteur en béton en forme d'anneau rectangulaire conçu par la société Ideol et construit par Bouygues Travaux Publics dans le port de Saint-Nazaire, ainsi que d'une turbine de 2 MW. La construction du flotteur a débuté en juin 2016, l'éolienne sera installée à quai sur le flotteur au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, avant d'être remorquée sur le site d'essais pour y être testée pendant une durée de 2 ans.

SEMREV a obtenu les autorisations administratives au titre de la loi sur l'eau et du domaine public maritime (concession d'utilisation) pour l'expérimentation de dispositifs houlomoteurs dès l'été 2011, puis celles pour l'extension des expérimentations aux éoliennes flottantes fin 2013-début 2014.

Pour en savoir plus, consultez le [site Internet du projet FLOATGEN](#) et le [site Internet SEMREV](#).



### Solaire photovoltaïque

#### Installations moyennes (100 – 250 kWc) – Résultats de l'appel d'offres

En 2015, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a lancé un appel d'offres pour développer des installations photovoltaïques sur bâtiment, de puissance comprise entre 100 et 250 kWc (équivalent à une surface de toiture comprise entre 1 000 et 2 500 m<sup>2</sup>). Les résultats de la deuxième tranche de cet appel d'offres, communiqués par le ministère le 5 juillet 2016, font état de 15 lauréats dans la région, pour 3,5 MWc de puissance cumulée.

Ces 15 lauréats se situent dans les départements de la Vendée (8 projets), de la Loire-Atlantique (4 projets) et du Maine-et-Loire (3 projets).

Pour en savoir plus, consultez le [site Internet du ministère](#).

*La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, l'École Centrale de Nantes, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.*

Contact : Olivier Giacobi  
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Mission énergie et  
changement climatique

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :  
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025